

17 oct 2017 -17:08

Pacte énergétique interfédéral : lancement de la consultation citoyenne

Du 17 octobre au 5 novembre inclus, tout un chacun pourra contribuer à l'élaboration du Pacte énergétique interfédéral, une vision de la future politique énergétique en Belgique. Les citoyens pourront donner leur avis pendant trois semaines par le biais d'une consultation citoyenne disponible sur le site www.pacte-energetique2050.be. Les résultats feront partie du pacte, un accord énergétique entre les autorités fédérales et régionales.

Le 26 avril 2017, les ministres fédéraux et régionaux de l'Énergie en Belgique ont décidé de rédiger un pacte énergétique interfédéral pour 2030 et 2050 en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés. Ce pacte posera les jalons de la transition vers un système énergétique plus durable. Afin de réaliser cette transition, une politique orientée vers une consommation d'énergie plus efficace et le développement d'énergies renouvelables est indispensable. En même temps, nous voulons bien entendu garantir la sécurité d'approvisionnement, maintenir la facture énergétique à un prix abordable pour les ménages et veiller à ne pas compromettre la compétitivité des entreprises.

Aujourd'hui, l'étape suivante est franchie dans l'élaboration de ce Pacte énergétique interfédéral. Une centaine d'acteurs du monde de l'énergie ont été interrogés plus tôt cette année. Nous consultons à présent les citoyens pour parvenir à une vision à long terme largement soutenue de la politique énergétique belge avant la fin de l'année. Cette consultation se déroulera du mardi 17 octobre au dimanche 5 novembre 2017 inclus via le site Internet www.pacte-energetique2050.be.

Marie Christine Marghem
Ministre fédéral de l'Énergie

Céline Fremault
Ministre de l'Énergie de la Région de Bruxelles-Capitale

Jean-Luc Crucke
Ministre de l'Énergie de la Région
wallonne

Bart Tommelein
Ministre de l'Énergie de la Région flamande

Voor meer inlichtingen

Bernard Van Hecke
Porte-parole Ministre Marghem
bernard.vanhecke@marghem.fed.be
+32 (0)475 44 34 26

Adel Lassouli
Porte-parole Ministre Fremault
alassouli@gov.brussels
+32 (0) 498 91 84 50

Pierre-Laurent Fassin
Porte-parole Ministre Crucke
pierre-laurent.fassin@gov.wallonie.be
+32 (0)475 98 34 63

Margot Neyskens
Porte-parole Ministre Tommelein
margot.neyskens@vlaanderen.be
+32 (0)476 85 15 32

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be